

Quartier Latin Passionnément

Association loi 1901, membre du Réseau « Vivre Paris ! »

6/10/2011 - Débat parlementaire sur les débordements de terrasse : une intervention affligeante du représentant du gouvernement

C'est avec beaucoup de décontraction que Patrick Ollier, représentant le gouvernement, vient d'annoncer à l'Assemblée Nationale que rien de significatif ne serait fait en faveur de la multitude de français qui ne peuvent plus dormir ou marcher sur les trottoirs du fait de certaines dérives commerciales.

Deux arguments « massue » :

1- Il y a déjà trop de lois en France.

2- Le dispositif actuel est suffisant. Il suffirait d'accélérer les procédures judiciaires et de distribuer un manuel de bonne conduite aux commerçants.

On en reste pantois, avec même un amer sentiment d'abandon.

1- A quoi sert le parlement s'il ne veut pas légiférer ?

2 - Peut-on croire que tout un chacun respecte la loi quand il y a un rapport de 1 à 100 entre le bénéfice certain de l'infraction et sa sanction probable ?

Nous approuvons les termes du député Sandrine Mazetier sur la « surdité au pays profond » du ministre. Nous approuvons l'accent qu'elle a mis sur la nécessité de protéger les riverains. Nous désapprouvons les éléments de son dispositif qui visent à faire de Paris un night-club concurrent des autres capitales, alors que celles-ci reculent déjà sur le sujet du fait de l'impossibilité de parer aux nuisances.

Nous saluons les propos de Jean Tibéri qui s'est démarqué du gouvernement en disant qu'il fallait trouver d'urgence un dispositif qui sanctionne beaucoup plus durement les quelques commerçants qui déshonorent la profession. Il s'est engagé à y travailler.

Que faire ?

.Espérer ? Nous avons pourtant tant alerté autour de cette loi et quasiment rien obtenu.

.Se décourager ? Aujourd'hui les riches lobbies de commerçants ont montré qu'ils étaient plus que jamais très proches des sphères de pouvoir (de droite comme de gauche).

Le sentiment qui prédomine est celui d'abandon : l'abandon des simples citoyens par certains élus de haut vol.

